

1835 - 1837

Joseph Bartélemy
Abbé Pissin-Sicard

**LETTRES À
L'AUTEUR DES
LEÇONS DE
GRAMMAIRE
ET DE MORALE
À L'USAGE DES
SOURDS-MUETS**

Domaine public.

Éditions du Fox

LETTRES À L'AUTEUR
DES LEÇONS DE GRAMMAIRE ET DE MORALE,
À L'USAGE DES SOURDS-MUETS ¹

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES

J'ai annoncé un livre

Destiné à rendre l'éducation des sourds-muets **plus facile, moins longue et plus certaine** ;

Composé surtout en faveur de ceux qui, déjà sortis des écoles, sont désormais réduits à eux-mêmes pour perfectionner et achever leur éducation ;

Qui renferme beaucoup de choses que MM. les ecclésiastiques ne peuvent désormais ignorer sans honte et sans douleur pour la religion ;

Le premier (après ceux de l'abbé de l'Épée et de l'abbé Sicard) qui ait été réellement destiné à former l'esprit et le cœur des sourds-muets, et à être mis entre leurs mains ;

En un mot, un livre non seulement utile et nécessaire, mais encore **indispensable** ;

Et tellement *indispensable*, que, SANS LUI (jusqu'à ce qu'il en existe un meilleur dans le même genre), IL EST IMPOSSIBLE,... MÊME AUX PLUS HABILES INSTITUTEURS, de donner une éducation passable aux sourds-muets en cinq et six années, et que, par conséquent, *toutes les sommes énormes annuelles* que le gouvernement, les départements et les familles consacrent au soulagement de cette classe si intéressante, SONT PRESQUE TOUT À FAIT INUTILES. (Je crois avoir été jusque là dans une lettre à M. le Ministre de l'Intérieur, le croyant justement désireux de connaître en peu de mots TOUTE LA VÉRITÉ.)

...

Mais quel est l'auteur d'un ouvrage un peu sérieux qui n'a pas la plus haute opinion du fruit de ses veilles, de ses méditations et de sa longue expérience ?

Quel est l'auteur qui, malgré son extrême modestie, n'est point forcé d'avouer qu'il a été plus heureux que tous ceux qui l'ont précédé, et de compter pour son livre sur un accueil des plus satisfaisants ?

...

D'un autre côté, toutes mes assertions ne pourraient-elles pas être attaquées et fortement contestées ?

Ne pourrait-on pas dire que plusieurs autres ouvrages, *qui ont eu le plus grand succès*, ayant paru, même après ceux des deux illustres inventeurs, le mien n'est que le troisième, quatrième, ou même dixième ?

Que tels et tels livres, déjà *si avantageusement connus* sont INCONTESTABLEMENT plus propres à former l'esprit et le cœur des sourds-muets,... et bien plus spécialement destinés à être mis entre leurs mains ?

Enfin que, loin d'être utiles, nécessaires et indispensables, mes *Leçons de Grammaire et de Morale* seraient plutôt NUISIBLES ?

Ne peut-on pas dire TOUT CE QUE L'ON VEUT ?

...

Ces réflexions m'ont convaincu de la nécessité de faire connaître le jugement qu'en ont déjà porté *quelques unes* des personnes les plus capables de l'apprécier, et les plus dignes de faire autorité en pareille matière.

Les septième, huitième et neuvième feuilles pouvant à peine être parvenues aux provinces, je n'ai encore reçu que peu de

lettres ; mais j'ai lieu d'espérer que tous les instituteurs et institutrices auront la bonté de me faire part de leur opinion aussitôt qu'ils auront reçu la douzième.

Je ne veux ni me tromper moi-même, ni, beaucoup moins encore, tromper le public : c'est la vérité seule que je désire, et que je réclame de mes collègues, au nom même de leur propre réputation. Leur lettres devant être imprimées à la suite de celles-ci, il me paraît évident que ceux qui se seront manifestement trompés pour ou contre auront fait preuve de peu de savoir, de jugement ou d'expérience.

Il me semble même que l'on ne saurait garder le silence sans s'exposer à être soupçonné de faiblesse, ou de bien peu de dévouement aux malheureux sourds-muets. L'art de les instruire est sans doute encore très peu avancé ; mais c'est une raison de plus pour se tenir en garde contre tout système, contre tout ouvrage qui tendrait à éloigner de la véritable route ; et l'on doit en savoir assez pour juger si un livre de la nature de celui que je fais imprimer doit être *évidemment utile* ou *évidemment nuisible*, ou, tout au moins, PLUTÔT L'UN QUE L'AUTRE... (toujours d'après ce que l'on aura vu... *seulement*, cela va sans le dire).

Chez le même éditeur, aux Essarts-le-Roi

Édition Papier ou numérique :

Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française, Yves Delaporte, 2007.

Écrire les signes, Marc Renard, 2004.

Gestes des moines, regard des sourds, Aude de Saint-Loup, Yves Delaporte et Marc Renard, 1997.

Gros signes, Joël Chalude et Yves Delaporte, 2006.

Je suis sourde, mais ce n'est pas contagieux, Sandrine Allier, 2010.

Là-bas, y'a des sourds, Pat Mallet, 2003.

La lecture labiale, pédagogie et méthode, Jeanne Garric, 2011.

La tête au carreau, Antoine Tarabbo, 2006.

Le Cours Morvan, impossible n'est pas sourd, Martine et M. Renard, 2002.

Léo, l'enfant sourd, tome 1, Yves Lapalu, 1998.

Léo, l'enfant sourd, tome 2, Yves Lapalu avec Xavier Boileau et Michel Garnier, 2002.

Léo retrouvé, Yves Lapalu, 2009.

Le retour de Velours, Éliane Le Minoux et Pat Mallet, 2007.

Les durs d'oreille dans l'histoire, Pat Mallet, 2009.

Les sourds dans la ville, surdités et accessibilité, M. Renard, 3^e éd. 2008.

Les Sourdoués, Sandrine Allier, 2000.

Meurtre à l'INJS, Romain de Cosamuet, 2013.

Sans paroles, Pat Mallet, 2012.

Sourd, cent blagues ! Petit traité d'humour sourd, T.1, M. Renard et Y. Lapalu.

Sourd, cent blagues ! Tome 2, Marc Renard et Yves Lapalu, 2000.

Sourd, cent blagues ! Tome 3, Marc Renard et Michel Garnier, 2010.

Tant qu'il y aura des sourds, Pat Mallet, 2005.

Édition numérique :

Bibliothèque sourde, Martine et Marc Renard, 2014.

Fragments d'identité, Joël Chalude, 2014.

Gédéon, non-sens et p'tits canards, Yves Lapalu, 2012.

L'esprit des sourds, Yves Bernard, édition numérique, 2014.

Le Surdilège, cent sourdes citations, Marc Renard et Pat Mallet, 2014.

Aux origines de la langue des signes française : Brouland, Pélissier, Lambert, les premiers illustrateurs (1855-1865), Marc Renard, 2013.

Domaine public

Cette collection propose des rééditions de textes célèbres dans une version modernisée plus facile à lire que les originaux.

Nous espérons l'enrichir progressivement.

Ces œuvres sont tombées dans le domaine public. Elles sont libres de droits. C'est pourquoi l'utilisation des fichiers est libre de droits numériques.

Seule l'utilisation commerciale de ces versions est interdite.

Pour chaque livre nous proposons un extrait en téléchargement direct et la version intégrale (en téléchargement après validation de votre adresse courriel pour l'envoi des fichiers).

Afin de vous éviter de télécharger un certain nombre de ces livres, nous vous proposons un CD qui regroupe l'ensemble des livres anciens gratuits mis en ligne en 2014 (plus de 136 livres).

Visitez notre site :

www.2-as.org/editions-du-fox